



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

DOSSIER DEMANDE D'ADHÉSION

Demande d'admission
Fiche d'informations de base
Deux cartes de parrainage
Questionnaire relations banques
Engagement au respect de la charte



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

DEMANDE D'ADMISSION

Membre IQ Membre Associé Hermès-Club Hermès-Elite

Raison sociale : _____

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Nom du représentant : _____

Nationalité : _____

Fonction exercée : _____

Parrains GSCGI : Nom/prénom : _____

Raison sociale : _____

Nom/prénom : _____

Raison sociale : _____

Affiliation(s) à d'autres associations professionnelles : _____

Documents remis : _____

Le(s) soussigné(s) s'engage(nt) solennellement à respecter intégralement et en tout temps les Statuts du Groupeement ainsi que sa Charte dont il(s) a(ont) pris connaissance ainsi que toutes dispositions légales présentes ou futures qui s'appliquent à l'exercice de la profession de conseil en gestion et à informer spontanément et sans délai le comité du Groupeement au cas où il(s) se trouverait(ent) dans l'impossibilité, même temporaire, de respecter son (leur) engagement.

Nous nous engageons à fournir au début de chaque année civile, la lettre sur l'Honneur en confirmation de notre engagement à ce qui précède.

Date : ____ / ____ / ____ Signature(s) : _____



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

Selon les Statuts du Groupement modifiés en Mai 2012

ARTICLE 5

Membres IQ

Peuvent être Membres IQ les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions cumulatives suivantes:

- possèdent les qualifications professionnelles nécessaires;
- jouissent d'une bonne réputation ;
- ont exercé à titre de profession principale en qualité d'indépendant ou de dépendant, pendant une période de trois années minimum, l'activité de Conseil en gestion en Suisse ;
- bénéficient du parrainage de deux membres IQ du GSCGI ;
- respectent les Statuts, la Charte, les Règles d'Ethique Professionnelle, les Règlements et les Directives y relatifs du GSCGI.
- Si le membre est une personne morale ou une société de personnes, cette dernière doit désigner une personne physique en tant que son représentant auprès du GSCGI.

ARTICLE 5bis

Membres Associés

Peuvent être Membres associés les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions cumulatives suivantes:

- possèdent les qualifications professionnelles nécessaires;
- jouissent d'une bonne réputation ;
- ont exercé à titre de profession principale en qualité d'indépendant ou de dépendant, pendant une période de trois années minimum, l'activité de Conseil en gestion en Suisse ;
- bénéficient du parrainage de deux membres du GSCGI ;
- respectent les Statuts et la Charte du GSCGI ;
- ne sont pas soumis aux Règles d'Ethique Professionnelle et aux Règlements et Directives y relatifs du GSCGI ;
- Si le membre est une personne morale ou une société de personnes, cette dernière doit désigner une personne physique en tant que son représentant auprès du GSCGI.

ARTICLE 5ter

Membres classe Hermès-Elite et classe Hermès-Club

Peuvent être Membres classe Hermès-Elite et classe Hermès-Club les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions suivantes:

- anciens Membres IQ ou non-IQ qui réduisent leur activité professionnelle ou prennent leur retraite, mais souhaitent maintenir leurs contacts avec la profession, ou ne possèdent plus les qualifications professionnelles nécessaires (selon art. 7 de l'Ordonnance RS 955.071 sur l'activité d'intermédiaire financier exercée à titre professionnel);
- nouveaux membres provenant de domaines étroitement liés à la profession de la gestion patrimoniale et du conseil financier, tels que les professions académiques, le droit bancaire et financier, et les prestations de services en gestion de patrimoine et conseil financier ;
- jouissent d'une bonne réputation ;
- ont exercé à titre de profession principale en qualité d'indépendant ou de dépendant, pendant une période de trois années minimum, l'activité de Conseil en gestion en Suisse ;
- bénéficient du parrainage de deux membres du GSCGI ;
- respectent les Statuts et la Charte du GSCGI ;
- font partie d'un organisme équivalent au GSCGI et qui souhaitent bénéficier des divers avantages et manifestations organisés par le GSCGI.
- Si le membre est une personne morale ou une société de personnes, cette dernière doit désigner une personne physique en tant que son représentant auprès du GSCGI.

Les deux classes Hermès se distinguent par la cotisation que le membre choisit d'acquitter. Selon la cotisation choisie, le membre a droit à une gamme de prestations du GSCGI. Les membres classe Hermès n'ont pas le droit de vote.



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

INFORMATIONS DE BASE

RAISON SOCIALE : _____

Adresse :

Rue / No. _____

Case postale : _____

NPA / Lieu : _____

Personne de référence : Mme./ M. _____
(et représentant principal)

Télécoms :

Tél : _____ / _____

Mobile : _____ / _____

Fax : _____ / _____

Informatique :

e-Mail : _____

Site Internet : _____

Souhaitez-vous que le lien avec votre site Internet figure sur la liste des membres :

Oui

Non

Nombre total de collaborateurs(-trices) : _____ (représentant principal inclus)

Date de mise à jour : _____ / _____ / _____

Réservé au secrétariat GSCGI

Date de réception : ____ / ____ / ____ Enregistré base données le : ____ / ____ / ____



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

C A R T E D E P A R R A I N A G E

Je (nous) soussigné(s) confirme(ons) connaître

Mme / M. _____

et suis (sommes) convaincu(s) de son intégrité morale et professionnelle

Depuis combien de temps connaissez-vous le candidat ?

Quelle est la nature des relations professionnelles que vous entretenez avec le candidat ?

Avez-vous d'autres commentaires que vous jugez utile à nous communiquer à son sujet ?

Nom, prénom, raison sociale :

Signature :

Lieu : _____

Date : _____



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

C A R T E D E P A R R A I N A G E

Je (nous) soussigné(s) confirme(ons) connaître

Mme / M. _____

et suis (sommes) convaincu(s) de son intégrité morale et professionnelle

Depuis combien de temps connaissez-vous le candidat ?

Quelle est la nature des relations professionnelles que vous entretenez avec le candidat ?

Avez-vous d'autres commentaires que vous jugez utile à nous communiquer à son sujet ?

Nom, prénom, raison sociale :

Signature :

Lieu : _____

Date : _____

Dépositaires principaux	Montants s/s gestion (*)					Appréciations					Remarques	
	1	2	3	4	5	a	b	c	d	e		
Autres dépositaires												

(*) **LEGENDE** : en page 2

Document disponible sur le site Internet <http://gscgi.ch>

G.S.C.G.I.	Questionnaire RELATIONS BANQUES					LEGENDE			
Montants approximatifs s/s gestion en millions CHF									
1	-10	2	10 - 25	3	26 - 50	4	51 - 99	5	100 et +
Appréciations	<i>Prière d'indiquer une note de 0-5 pour les CRITÈRES suivants :</i>					<i>soit :</i>	0 = insuffisant 5 = excellent		
a	back office / présentation-clarté des documents / reporting								
b	qualité d'exécution								
c	qualité de la relation avec les responsables (flexibilité, ouverture, réceptivité)								
d	qualité du suivi dans les opérations, surveillance de positions, suggestions pour des opérations spéciales telles que private placement								
e	facilité de crédits sur des produits, ou selon composition des portefeuilles								
f	le dépositaire accepte notre statut régulé (sous OAR) et reconnaît implicitement notre pouvoir de délégation								
Remarque : ce questionnaire (anonyme) présente un caractère OBLIGATOIRE et doit être rempli par chaque membre du GSCGI de même que par les candidats à l'admission dans notre Groupement.									

**ENGAGEMENT AU RESPECT DE LA CHARTE DU GSCGI
et ATTESTATION DE CONFORMITÉ AUX DIRECTIVES DE LA LBA**

En tant que membre(s) du **G**roupement **S**uisse des **C**onseils en **G**estion **I**ndépendants, et affilié(s) à un **O**rganisme **d'**Autorégulation, je/nous soussigné(s):

.....
déclare(ons) sur l'honneur avoir pris connaissance des Statuts du GSCGI et de l'ensemble des directives figurant dans sa "CHARTRE" (code de conduite) : je m'engage (nous nous engageons) au respect le plus strict de celles-ci, et de toutes dispositions générales et particulières régissant la gestion de biens sous mandat, notamment selon art.394 et suivants du C.O.

D'autre part nous attestons, au plus près de notre conviction, connaître les dispositions suisses en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (en particulier la LBA et ses ordonnances, de même que les circulaires de l'Autorité de Contrôle), et avoir pris toutes mesures nécessaires pour garantir leur mise en œuvre. Nous savons que nous sommes responsables de l'organisation de notre entreprise dans le respect des dispositions précitées, et de la formation continue indispensable dans le domaine de la prévention du blanchiment d'argent.

Dès lors :

- l'ensemble des relations d'affaires ont en particulier été vérifiées et documentées selon les dispositions des art.3 à 6 LBA. Tous les cocontractants ont été identifiés et pris en charge personnellement. L'obligation de documentation de l'art.7 LBA est observée, et les documents conservés reflètent bien l'état actuel des relations d'affaires ;*
- toutes les mesures prescrites par la Loi ont été prises pour combattre efficacement le blanchiment d'argent. Les transactions des cocontractants sont surveillées grâce à des profils de clients constamment mis à jour et complétés par des clarifications en cas de besoin. En outre un concept pour le contrôle des processus internes de l'entreprise a été élaboré ;*
- tous les cas et documents en relation avec la violation des dispositions de la LBA sont transmis aux organes internes et externes compétents, et toutes informations pertinentes sont mises à l'entière disposition de ces instances ;*
- la participation des collaborateurs de l'entreprise aux cours et séminaires de formation élaborés par l'OAR auquel il est soumis est garantie par des mesures organisationnelles appropriées ;*
- les contrats importants, les procédures et autres conflits significatifs en regard de l'activité de l'entreprise quant au respect des dispositions susmentionnées ont été portés à la connaissance de l'OAR à laquelle le membre est soumis ;*
- les informations sur les mesures, communications ou sanctions de toutes sortes, imminentes, prononcées ou exécutées, qui peuvent avoir une influence sur le respect des dispositions de la LBA et de ses ordonnances, ont été communiquées aux instances compétentes.*

Lieu :

Date :

Signature(s) autorisée(s) :



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

ATTESTATION

Société
Rue No :
Code Postal Lieu
Téléphone

Non IQ

Par la présente, nous déclarons ne pas être soumis aux critères définis des règles d'éthique professionnelles au sens de l'article 6 al. 2 de l'ordonnance sur les placements collectifs « OPCC ».

signature du membre _____ date _____

Secrétariat général: 3, Rue du Vieux-Collège, Case postale 3255, CH 1211 Genève 3
Tel. + 41 22 317 11 22- Fax + 41 22 317 11 77 - e-mail: secretariat @ gscgi.ch

Sekretariat Zürich : Dufourstrasse 179, CH 8008 Zürich
Tel. + 41 44 380 05 63 - Fax + 41 44 380 05 64 - e-mail: sekretariat@svuf.ch



CIEA INITIAL CONTRIBUTOR

GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS

FORMULAIRE POUR ACCREDITATION DU REVISEUR REP

Société
Rue No :
Code Postal Lieu
Téléphone

Nom du réviseur
Rue No
Code Postal . Lieu
Téléphone

IQ signature du membre _____ date _____

	Oui	Non
Copie de l'agrément en qualité d'expert réviseur auprès de l'Autorité fédérale de Surveillance en matière de Révision – ASR		
Extrait du Registre du Commerce – RC		
Justification de connaissances suffisantes des règles minima en matière de gestion de portefeuille édictée par la Circulaire FINMA 01/09		
Attestation d'affiliation auprès de l'Union des Fiduciaires Suisses ou de la Chambre Fiduciaire		
Eventuellement, certificats et attestations à des cours de formation relatifs à l'application des règles FINMA 01/09		
Eventuellement, copie d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle – RCP		

signature du réviseur _____ date _____

Secrétariat général: 3, Rue du Vieux-Collège, Case postale 3255, CH 1211 Genève 3
Tel. + 41 22 317 11 22- Fax + 41 22 317 11 77 - e-mail: secretariat @ gscgi.ch

Sekretariat Zürich : Dufourstrasse 179, CH 8008 Zürich
Tel. + 41 44 380 05 63 - Fax + 41 44 380 05 64 - e-mail: sekretariat@svuf.ch



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

**GROUPEMENT SUISSE DES CONSEILS EN GESTION INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER FINANZBERATER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI FINANZIARI INDIPENDENTI
SWISS ASSOCIATION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS**

ATTESTATION

Société
Rue No :
Code Postal Lieu
Téléphone

Non IQ

Par la présente, nous déclarons ne pas être soumis aux critères définis des règles d'éthique professionnelles au sens de l'article 6 al. 2 de l'ordonnance sur les placements collectifs « OPCC ».

signature du membre _____ date _____

Secrétariat général: 3, Rue du Vieux-Collège, Case postale 3255, CH 1211 Genève 3
Tel. + 41 22 317 11 22- Fax + 41 22 317 11 77 - e-mail: secretariat @ gscgi.ch

Sekretariat Zürich : Dufourstrasse 179, CH 8008 Zürich
Tel. + 41 44 380 05 63 - Fax + 41 44 380 05 64 - e-mail: sekretariat@svuf.ch